

# Baccalauréat 2024



## Dates et modalités

Les épreuves du baccalauréat 2024 s'organiseront comme suit :

- Elles débuteront avec l'épreuve écrite anticipée de français le vendredi 14 juin.
- Puis se dérouleront les épreuves de philosophie et d'EDS respectivement le 18 et les 19, 20 et 21 juin.
- L'épreuve orale anticipée de français se déroulera du 24 juin au 5 juillet et le Grand oral du 24 juin au 3 juillet.
- L'harmonisation et les délibérations seront conduites les 4 et 5 juillet et les résultats seront publiés le 8 juillet.

Pour l'épreuve orale anticipée de français au baccalauréat général, le nombre minimal de textes devant figurer dans le récapitulatif présenté par le candidat passe de 20 textes à 16 textes au minimum, en conservant l'esprit de la répartition de ces textes. Pour le baccalauréat technologique, le nombre minimal de textes figurant dans le récapitulatif demeure à 12 textes, avec, pour chacun des 4 objets d'étude du programme d'enseignement, au moins 2 extraits pour chaque œuvre et au moins 1 extrait pour le parcours associé.

La durée du Grand oral est maintenue à 20 minutes. La troisième partie de l'épreuve, d'une durée de 5 minutes, consistant en un échange sur le projet d'orientation du candidat, est supprimée. Les deux parties restantes de l'épreuve seront désormais d'une durée égale de 10 minutes. Il sera donné au candidat la possibilité d'utiliser un tableau durant le second temps de l'épreuve.

Afin de prendre en compte le nouveau calendrier des épreuves du baccalauréat général et technologique, les candidats seront désormais évalués sur l'intégralité des programmes d'enseignement lors des épreuves de spécialité et des épreuves de contrôle.

Le calendrier et les modalités sont consultables <https://www.education.gouv.fr/le-bulletin-officiel-de-l-education-nationale-de-la-jeunesse-et-des-sports-89558>